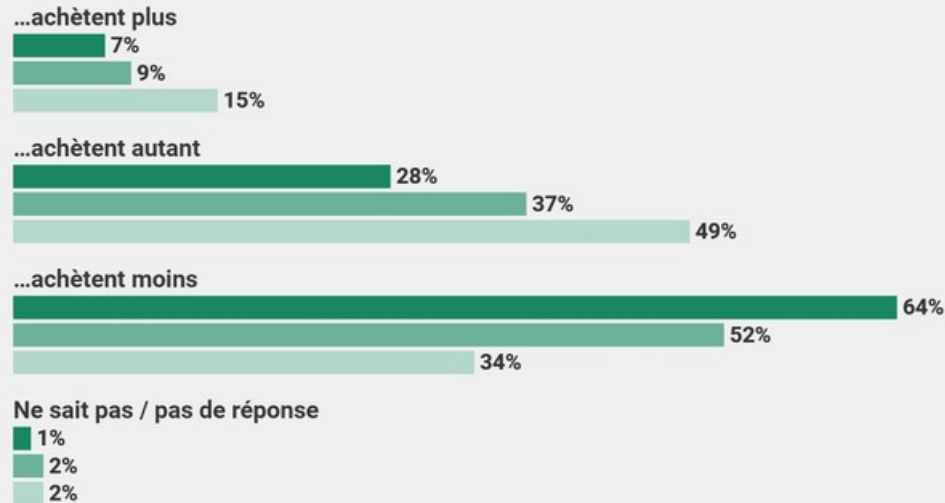


31.08.2023 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse: Renchérissement : la classe moyenne souffre**La majorité des ménages disposant de revenus faibles à intermédiaires a perdu en pouvoir d'achat**

Pouvoir d'achat de la population en Suisse par rapport à l'année précédente

Revenus du ménage ■ 4000 CHF ou moins ■ Entre 4000 et 8000 CHF ■ Plus de 8000 CHF



Source : enquête représentative réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact (1011 personnes interrogées en août 2023).

comparis.ch

Communiqué de presse**Enquête représentative Comparis sur l'inflation en Suisse****Renchérissement : la classe moyenne souffre**

La population suisse est préoccupée par l'inflation. La hausse des prix touche particulièrement la classe moyenne. Tels sont les résultats d'une enquête de Comparis. « Nous constatons un écart entre les revenus : les hauts salaires ressentent à peine le renchérissement. Près de 10 % déclarent même être plus à l'aise qu'en 2022. Mais les difficultés sont présentes dès la classe moyenne inférieure : sur les personnes avec un salaire brut maximal de 4000 francs par mois, deux sur trois disposent d'un pouvoir d'achat nettement plus faible qu'il y a un an », observe Michael Kuhn, expert Consumer Finance chez Comparis.

Zurich, le 31 août 2023 – Pour les trois quarts de la population suisse, l'inflation est source de préoccupation. Le sujet arrive ainsi loin devant le changement climatique (68 %) ou le risque d'une pénurie d'énergie en Suisse (53 %). C'est ce qu'indique une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur en ligne.

Cependant, les préoccupations du quotidien ne pèsent pas le même poids en fonction du revenu disponible : si la moitié des personnes interrogées déclarent que leur pouvoir d'achat mensuel a baissé sur un an, c'est surtout pour celles dont le revenu brut ne dépasse pas 4000 francs par mois qu'il s'est le plus fortement contracté (64 %). La classe moyenne aussi est concernée. Parmi celles et ceux dont les revenus moyens sont compris entre 4000 et 8000 francs, la proportion de personnes touchées passe à 52 %. S'agissant des hauts revenus (8000 francs ou plus), seuls 34 % déclarent avoir perdu en pouvoir d'achat.

« Nous constatons un écart entre les revenus : les hauts salaires ressentent à peine le renchérissement. Près de 10 % déclarent même être plus à l'aise qu'en 2022. Mais les difficultés sont présentes dès la classe moyenne inférieure : deux personnes sur trois disposent d'un pouvoir d'achat nettement plus faible qu'il y a un an », observe Michael Kuhn, expert Consumer Finance chez Comparis.

Un fossé entre les femmes et les hommes

Il existe également un fossé entre les sexes : 55 % des femmes déclarent être financièrement moins à l'aise qu'il y a un an, contre 45 % des hommes. Ces divergences se sont aussi installées entre la ville et la ruralité : en ville, 45 % de la population déclare s'être appauvrie depuis 2022, contre 54 % à la campagne et 55 % en agglomération.

Lorsque l'on se penche sur les disparités par tranches d'âge, il ressort que 60 % des plus de 56 ans déclarent avoir moins de pouvoir d'achat avec l'argent disponible qu'il y a un an. C'est nettement plus que chez les 36-55 ans (50 %) et les 18-35 ans (41 %).

La classe moyenne forcée de se restreindre

Concrètement, la pression que subit la classe moyenne se reflète dans sa consommation de biens du quotidien. Comparis a analysé les sept biens et services qui ont le plus renchéri au cours des 12 derniers mois, à savoir l'électricité, le sucre, les huiles comestibles, les boissons sucrées, le beurre, les voyages à forfait et la parahôtellerie avec les locations de vacances et le camping. La proportion de personnes qui ont déclaré une consommation à la hausse ou à la baisse est dans l'ensemble restée à peu près identique pour chaque catégorie depuis 2022.

Cependant, pour toutes les catégories de produits à l'exception de l'électricité, 18 à 28 % des personnes disposant d'un revenu mensuel moyen du ménage compris entre 4000 et 8000 francs ont déclaré avoir moins consommé en raison de la hausse des prix. Parmi les revenus élevés, cette proportion est nettement plus faible : seuls 12 à 19 % des personnes interrogées ont dû restreindre leur consommation de ces biens. Fait marquant, aucune catégorie n'enregistre de changement majeur de comportement des ménages à faible revenu (4000 francs ou moins), sauf le beurre et le sucre.

« Les personnes disposant de peu d'argent ont déjà dû se restreindre il y a un an et achètent généralement des produits moins chers. Maintenant, les restrictions frappent également la classe moyenne en raison de la hausse des prix », explique M. Kuhn.

Méthode

Enquête représentative réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1011 personnes issues de toutes les régions de Suisse. Le sondage a eu lieu en août 2023.

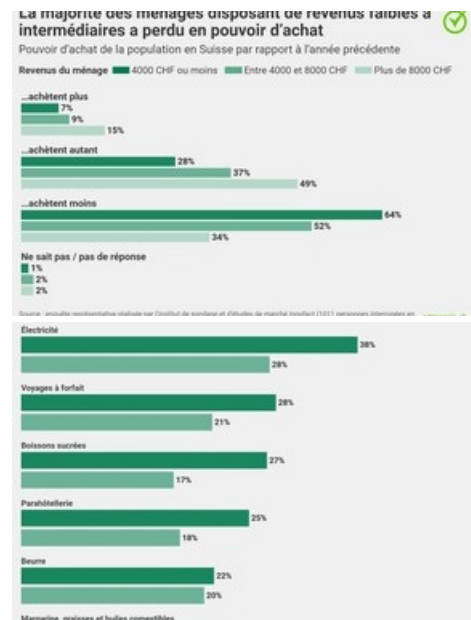
Pour plus d'informations :

Michael Kuhn
Expert Consumer Finance
Téléphone : 044 360 53 91
Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100910699> abgerufen werden.